

Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
International Journal of Sociocultural community development and practices
Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales



État des lieux de l'animation professionnelle en Guadeloupe

Corinne Tafna-Danavin, Mickaël Larifla et Cérylle Myrtille

Numéro 10, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1100061ar>

DOI : <https://doi.org/10.55765/atps.i10.575>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tafna-Danavin, C., Larifla, M. & Myrtille, C. (2016). État des lieux de l'animation professionnelle en Guadeloupe. *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles / International Journal of Sociocultural community development and practices / Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (10), 21–30. <https://doi.org/10.55765/atps.i10.575>

Résumé de l'article

La position géographique de l'archipel ainsi que son histoire politique singularisent l'apparition et la structuration de l'Éducation populaire dans cet espace. Un statut différent des collectivités de l'hexagone est visible et par conséquent une approche distincte de ce mouvement montre souvent des revendications toujours empruntées d'Histoire. Incidemment, la notion de loisir ne revêt pas la même signification qu'en métropole. Deux réalités traversent l'histoire de l'Éducation Populaire, l'une au niveau national et l'autre au niveau local. Ces deux réalités constituent aujourd'hui le champ de l'Éducation populaire en Guadeloupe, qui demeure fragile après plusieurs décennies d'existence. La professionnalisation est essentielle pour réussir à salarier le personnel de manière pérenne. Cela permettra au secteur de sortir de la dépendance aux crédits publics et des emplois aidés pour arriver à un corps professionnel organisé. Les animateurs pourront alors être portés dans ce travail par un projet professionnel.





État des lieux de l'animation professionnelle en Guadeloupe

Corinne Tafna-Danavin

Stagiaire DEJEPS
kouryn@orange.fr

Mickaël Larifla

Stagiaire DEJEPS
michael.larifla971@gmail.com

Cérylle Myrtille

Stagiaire DEJEPS
myrtillecyrille@hotmail.fr

La position géographique de l'archipel ainsi que son histoire politique singularisent l'apparition et la structuration de l'Éducation populaire dans cet espace. Un statut différent des collectivités de l'hexagone est visible et par conséquent une approche distincte de ce mouvement montre souvent des revendications toujours empruntées d'Histoire. Incidemment, la notion de loisir ne revêt pas la même signification qu'en métropole. Deux réalités traversent l'histoire de l'Éducation Populaire, l'une au niveau national et l'autre au niveau local. Ces deux réalités constituent aujourd'hui le champ de l'Éducation populaire en Guadeloupe, qui demeure fragile après plusieurs décennies d'existence. La professionnalisation est essentielle pour réussir à salarier le personnel de manière pérenne. Cela permettra au secteur de sortir de la dépendance aux crédits publics et des emplois aidés pour arriver à un corps professionnel organisé. Les animateurs pourront alors être portés dans ce travail par un projet professionnel.

Mots-clés : animation, Guadeloupe, éducation populaire, professionnalisation.

The geographical position of the archipelago as well as its political history distinguish the appearance and the structuring of popular education in this space. A status different from communities of the hexagon is visible and consequently an approach different from this movement often shows claiming always borrow of History. By the way, the notion of leisure does not dress the same meaning as in mainland France. Two realities cross the history of popular education, the one at the national level and the other one at the local level. These two realities constitute the field of the popular education in Guadeloupe today, which remains fragile after several decades of existence. Professionalization is essential to manage to put on payroll the staff in a long-lasting way. It will allow the sector to go out of the dependence to public credits and of helped jobs to arrive at an organized professional body. The sociocultural community developers can then be carried in this work by a professional project.

Keywords: sociocultural community development, Guadeloupe, popular education, professionalization.

La posición geográfica del archipiélago así como su historia política singularizan la aparición y la estructuración de la educación popular en este espacio. Un estatuto diferente de la colectividad del hexágono es visible y por consiguiente una aproximación distinta de este movimiento a menudo muestra reivindicaciones siempre pides prestado de Historia. Incidentalmente, la noción de ocio no reviste el mismo significado que en metrópoli. Dos realidades atraviesan la historia de la educación popular, una al nivel nacional y la otra al nivel local. Estas dos realidades constituyen hoy el campo de la educación popular en Guadalupe, que permanece frágil después de varias décadas de existencia. La profesionalización es la esencial para conseguir asalariar al personal de manera perenne. Esto permitirá al sector salir de la dependencia a los créditos públicos y los empleos ayudados para llegar a un cuerpo profesional organizado. Los animadores podrán entonces ser llevados en este trabajo por un proyecto profesional.

Palabras clave : animation, Guadalupe, educación popular, profesionalización.

Genese de l'animation professionnelle

Un territoire, une histoire

Émergence des loisirs

Dans un premier temps, il paraît utile de décrire le contexte sociohistorique de la Guadeloupe pour indiquer les complexités afférentes au développement de l'animation professionnelle.

La Guadeloupe ne devient département qu'à partir de la loi du 19 mars 1946. C'est la loi du 2 mars 1982 qui lui donne le statut de collectivité territoriale. Il s'agit d'une évolution statutaire qui crée de la distance avec le cadre et le contexte du développement de l'Éducation populaire dans l'hexagone.

Il est manifeste aussi que la position géographique de l'archipel ainsi que son histoire singularisent l'apparition et la structuration de l'Éducation populaire dans cet espace. Un statut différent des collectivités de l'hexagone est visible et par conséquent une approche distincte de ce mouvement montre souvent des revendications toujours marquées d'empreintes d'Histoire.

Non seulement le Guadeloupéen a subi pendant très longtemps une acculturation, en ce qui relève de son histoire et de son identité, mais il a également été assujéti à un contrôle sur ses loisirs et davantage encore sur sa pratique physique.

Mephon indique que :

Avec la colonisation débute une histoire culturelle violente, une histoire politique et sociologique des corps. La société guadeloupéenne, comme les sociétés du nouveau monde colonial, se façonne par la puissance coloniale, par l'introduction de nouvelles relations sociales fondées sur une forme économique reposant sur l'esclavage racial. Autrement dit, on assiste à la conception de rapports de travail corporel jusque-là inédits, basés sur la domination, la violence et la stigmatisation du corps de certains individus reflet d'un pouvoir.

En effet, les hommes étaient arrachés à leur terre, non pas, en tant que sous-hommes noirs, mais parce qu'ils étaient reconnus endurants et qu'ils représentaient une main d'œuvre bon marché. Dès lors, nous percevons que la couleur n'était pas la référence première. On comprend aussi aisément aujourd'hui encore que la population a une demande exacerbée par rapport à sa revendication pour une reconnaissance de son histoire et identité. Cette période violente induit une quête identitaire perpétuelle.

Deux réalités animent l'histoire de l'Éducation Populaire, l'une au niveau national et l'autre au niveau local. Ces deux réalités constituent aujourd'hui le champ de l'Éducation populaire en Guadeloupe. Elle a été simplement importée sans être ancrée par l'histoire ; incidemment, la notion de loisir ne revêt pas la même signification.

Le tissu associatif guadeloupéen de 1888 à nos jours

Une vie composée s'est installée avec toutes son hybridité eu égard au mélange des coutumes et apports de chacun venu de diverses régions, majoritairement d'Afrique, d'Asie et d'Europe. Depuis la colonisation (1635), les maîtres contrôlaient les temps libres pour lutter contre l'oisiveté. Après le travail forcé, il fallait effectuer les tâches obligatoires comme le travail du jardin personnel, la pratique religieuse forcée avant de pouvoir trouver le temps de penser aux périodes de liberté.

Dumont affirme : « Jusqu'en 1934 la notion de loisir est inconnue pour l'immense majorité de la population... » Pourtant les activités existent mais essentiellement associées aux pratiques corporelles donc vécues différemment.

C'est par les activités physiques que les pratiques culturelles contrôlées et même interdites se développent. Elles sont contournées dans les fêtes qui se perpétuent et elles se transforment. Nous pouvons citer pour exemple, la danse. Elle pouvait être pratiquée de différentes façons : les danses créoles admises car policées et les danses clandestines, des luttes dansées qui rappellent les jeux guerriers, des exercices virils et violents, des défis physiques ; des danses qui feignent des combats en prenant des attitudes, des postures de vainqueurs et de vaincus comme le Léwoz, chants et danses du Gwo-Ka autour du tambour – le ka ; puis, le Mayolé, danse et jeux d'adresse avec un bâton.

L'activité existe car elle est reconnue nécessaire pour le corps, mais les pratiques se sont développées avec un important besoin de contrôle social.

Le sport comme contrôle social

Le monde associatif est apparu avec la naissance de sociétés de sport. Elles ont participé à la structuration du groupe social. Elles permettaient des regroupements dans les activités en régissant des normes de pratiques corporelles. Le tissu associatif aura par la suite un rôle moteur dans l'émergence de l'Éducation Populaire.

Pierre de COUBERTIN écrivait, dans la Revue Olympique de janvier 1912 : « Les races que nous avons coutume de regarder comme coloniales nous autres Européens parce qu'en ces derniers siècles nous avons entrepris de les dominer et de les diriger ne sont pas pour la plupart rebelles au sport. Nous croyons que le sport, à condition bien entendu de ne pas le laisser prendre des apparences trop militaires, est un moule d'enrégimentement qui pourrait aider à préparer en effet quelque rébellion future : nous croyons que les sports jusque dans les rangs populaires doivent être encouragés conjointement chez l'indigène et chez le gouvernant. Les sports sont en somme un instrument vigoureux de disciplinisation. Ils engendrent toutes sortes de bonnes qualités sociales d'hygiène, de propreté, d'ordre de self-control. Ne vaut-il pas mieux que les indigènes soient en possession de pareilles qualités et ne seront-ils pas ainsi plus maniables qu'autrement ? »

MEPHON indique « Présentés sous cette forme, les propositions sportives évoquent essentiellement des instruments au service d'une œuvre de domination pour son concepteur. » Mais, selon lui, de COUBERTIN n'a pas été attendu pour la mise en place de groupe sportif car, dès la fin du XIXe siècle en Guadeloupe, sont recensées des sociétés d'escrime, de vélo et même un hippodrome en 1892. Il est donc clair que le monde sportif s'est développé avant toute autre forme de regroupement social.

La pluralité des origines ethniques est bien perceptible dans l'archipel guadeloupéen : Caraïbes, Normands, Bretons, Anglais, Africains, Espagnols, Indiens, l'ont marqué de leurs empreintes. C'est aussi une forte demande d'identité culturelle qui prend un tout autre sens. Depuis 1888, de nombreuses associations naissent avec une empreinte sportive mais développent également un ensemble de pratiques culturelles pour l'expansion de la reconnaissance du patrimoine.

S'il est difficile de dater l'apparition de l'éducation populaire, nous avons trace de la première association déclarée, « Le Club des Montagnards » qui voit le jour en 1903, toujours existante.

En 1917, création de la première association déclarée sportive et culturelle (la Solidarité Scolaire). Successivement, d'autres groupements naissent avec cette spécificité. Puis nous trouvons : Les Scouts (1937), suivi des éclaireurs de France, la Fédération des Œuvres Laïques de la Guadeloupe (1951). Les premières colonies de vacances apparaissent en 1950. En 1958 les FRANCAS Guadeloupe sont créés, et en 1961 arrivent les CEMEA.

La société guadeloupéenne a un héritage très diversifié qui a été longtemps étouffé par des interdictions. Le développement du tissu associatif dénote une forte envie de combattre, de faire reconnaître comme raison vitale cette identité mêlée pour obtenir l'épanouissement.

Dès le début, le sport prend une place importante dans la société locale. Il devient un enjeu. Les classes moyennes et supérieures participent à la structuration d'associations, puis de fédérations. Conjointement, ces associations vont s'impliquer dans d'autres domaines en relation avec le patrimoine culturel. Elles participent aussi à des divertissements festifs tels que le carnaval, les fêtes patronales ou religieuses et autres événements culturels : conte, théâtre, danse...

En 1965 est créé la première Maison des Jeunes et de la Culture (Raizet, Les ABYMES). Le CREPS des Antilles et de la Guyane, émerge la même année. Il aura un rôle de rassembleur car bâti au cœur de la ville !

Animation présente, structuration diffuse

Timidement à partir de 1994, des dispositifs comme l'Aménagement des Rythmes de Vie des Enfants et des Jeunes (ARVEJ) et des sites pilotes s'installent. Une approche plus rationalisée, plus construite dans les actions est alors envisagée. Progressivement, des actions pédagogiques dans un projet éducatif global prennent corps. Nous percevons les prémices de la professionnalisation d'un secteur.

La première étude statistique commandée par la DJSCS date de 1998 : « Les métiers de l'animation ». Ce n'est qu'en 2003 qu'une première analyse prospectrice se fait jour, suivie d'une rencontre qui permettra d'initier une étude exploratoire des emplois de l'animation socioculturelle en Guadeloupe en 2006 poursuivie en 2012.

Nous proposons d'abord l'analyse de l'étude 2006 et les préconisations issues des premières rencontres régionales de l'animation professionnelle en Guadeloupe, pour ensuite présenter l'évolution du secteur jusqu'à ce jour. Enfin, nous nous servirons de nos constats pour proposer des pistes de réflexions.

L'étude de 2006 et les premières rencontres régionales de l'animation professionnelle

Entre 2003 et 2005, trois études ont été réalisées :

- Étude de trajectoire des diplômés jeunesse et sports (janvier 2003).
- Analyse prospective du secteur « métiers du sport et de l'animation » (juin 2003).
- Expertise sectorielle des associations (2005).

L'étude de 2006 a été initiée lors des premières rencontres régionales de l'animation professionnelle en Guadeloupe qui se sont déroulées du 14 au 16 mars 2006. Cette manifestation s'est inscrite dans le cadre du programme d'accompagnement au développement de l'emploi initié

par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Son ambition visait à porter un regard aussi lucide que possible sur un secteur d'activité en tenant compte de la particularité territoriale grâce à des apports théoriques de chercheurs et de professionnels expérimentés.

Elle s'est appuyée sur les constats suivants :

- Des emplois recensés, mais aucun travail approfondi permettant d'en connaître le nombre et la typologie.
- Des formations professionnelles mises en œuvre sans analyse préalable de l'emploi.
- Des stagiaires en majorité demandeurs d'emploi.
- Le champ de l'animation peu ou mal structuré, et qui plus est, mal identifié par les usagers et de nombreux partenaires institutionnels.

L'étude de 2006 a permis d'établir :

Le profil type de l'animateur en Guadeloupe :

- *Une jeune femme Guadeloupéenne de 35 ans en moyenne, peu qualifiée, titulaire du BAFA Intervenant dans l'accompagnement de groupes ou d'activités, sans spécialisation technique Exerçant à temps partiel dans le cadre d'un CDD. Pour une rémunération sur la base du SMIC.*

Le type d'emploi :

- *Animateurs sans spécialisation : 71%*
- *Directeurs de structures/ gestionnaires/ chefs de projet : 18%*
- *Animateurs techniciens : 11%*

Recommandations à l'issu des premières rencontres régionales

Il est ressorti que l'accent devait être mis sur un projet social et éducatif en faveur du public afin de s'affranchir des « politiques artificielles » de création d'emploi, et préférer le qualitatif au quantitatif.

Les collectivités territoriales avaient aussi à assumer leurs responsabilités éducatives en matière de politiques de jeunesse.

Au regard de tous ces éléments, une politique éducative territoriale dynamique ainsi qu'une organisation structurée des salariés et l'application de la convention collective nationale de l'animation s'avèrent incontournable pour permettre au secteur de l'animation de se professionnaliser et par là même de devenir moins précaire.

En effet, la professionnalisation est essentielle pour réussir à salarier de manière pérenne. Cela permettra au secteur de sortir de la dépendance aux crédits publics et des emplois aidés pour arriver à un corps professionnel organisé. Ainsi, les animateurs pourront passer de survivre à vivre, en étant porté dans ce travail par un projet professionnel.

C'est d'autant plus important que les associations, principaux employeurs des animateurs devraient avoir comme objet central la création du lien social. Et l'emploi se posant comme un moyen (tout comme le bénévolat et le volontariat) pour y arriver. C'était aussi l'analyse de François CHOBEAUX (directeur adjoint de la politique sociale CEMEA) : « Face aux difficultés de financement du secteur, les associations devraient donc se consacrer davantage dans la

formation de leurs employés déjà en poste plutôt que d'en recruter constamment au détriment de la pérennisation des structures et des emplois. »

Face aux différentes préconisations mentionnées ci-dessus, nous pouvons maintenant nous intéresser aux réalisations concrètes.

L'évolution de l'animation professionnelle de 2006 à 2012

En 2012, une nouvelle enquête a été commandée par la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS). Cette enquête analyse « l'emploi dans les associations du champ sport et loisirs » et obéit à deux contraintes :

- Recueillir des données sur l'évolution de l'emploi (depuis 2006) dans un secteur où les besoins de professionnalisme s'affirment :
 - Tenir compte de l'échelon régional comme pivot des politiques de formation et d'emploi.
- Notre analyse s'appuiera sur les recommandations des deux enquêtes, 2006 et 2012.

Les structures existantes

- Des effectifs en hausse, jeunes et fortement masculinisés.
Les associations qui affichent moins de 150 licenciés présentent, en majorité un effectif en augmentation pour 43 % des structures interrogées. Cet effectif est fortement masculinisé (63 % d'hommes) avec une surreprésentation d'enfants (deux pour un adulte).
- Une configuration hétérogène des ressources.
L'enquête de 2012 révèle qu'outre les cotisations, les ressources des associations reposent en partie sur les subventions qui représentent 40 % du budget de 35 % des (associations) sondés, avec une meilleure allocation pour les associations de loisirs. Les adhérents payent en moyenne 54 euros pour les adultes et 44 euros pour les enfants avec des tarifs élevés pour les associations sportives, variant d'une discipline à l'autre.
- Des activités insuffisamment encadrées
Si en 2006 le secteur associatif est le premier employeur (66 % des contrats), l'enquête de 2012 révèle que le bénévolat constitue l'essentiel de la structuration des associations. Pourtant, 80 % d'entre elles sont insuffisamment encadrées. Les activités encadrées représentent moins de 40 h par semaine pour 91 % des associations. Les structures de loisirs connaissent une proportion moins importante de bénévoles (55%) que les associations sportives (89%). Les associations sportives sont donc peu pourvoyeuses d'emploi : le sport est affaire de bénévole.

Caractéristiques de l'emploi

- Un emploi insuffisamment développé... et inégalement réparti
Jusqu'en 2008, on note une volonté de recrutement lié à l'apparition de nouvelles activités tant dans le domaine sportif que socioéducatif, notamment engendrées par l'arrivée dans les établissements scolaires de plateformes d'accompagnement vers l'emploi (PAE). Cependant, 60 % des associations de loisirs n'ont pas recruté au cours des trois dernières années et la majorité (52 %) des associations sportives et de loisirs n'a pas de salarié. Les associations de loisirs sont donc plus employeuses que les associations sportives.

- Un emploi fortement féminisé
Toutes les enquêtes menées à ce jour montrent que le secteur reste majoritairement féminisé : 4672 h pour les femmes et 1521 h rémunérées en moyenne pour les hommes. On relève que les femmes sont plus employées dans le secteur des loisirs, alors que les hommes le sont davantage dans le sport.
- Un emploi orienté vers l'animation socioculturelle et sportive
L'animation socioculturelle et sportive représente 60 % des heures totales avec une prédominance des structures de loisirs pour 92 %, au détriment de la gestion associative, de l'entretien, de la communication, de la logistique et du jardinage. Les clubs sportifs affiliés aux 20 plus grandes fédérations sportives françaises ont employé deux fois plus que les autres.
- Un emploi dominé par les contrats précaires
En 2006, 55 % des contrats étaient des CDD et 57 % des animateurs exerçaient à temps partiel. Aujourd'hui encore, l'emploi reste précaire : 63 % de contrats aidés au cours des trois dernières années avec une prédominance du secteur socioculturel (60% dans le socioculturel contre 40 % dans le sport). Les Contrats à Durée Indéterminée sont privilégiés par les associations sportives alors que les associations de loisirs répartissent équitablement les CDD (53 %) et CDI (47 %).

Les besoins

- Un besoin réel en personnel : 52 % des structures souhaitent recruter du personnel dans les trois années suivantes, principalement pour l'animation et l'entraînement. La possibilité d'embaucher du personnel en alternance est peu utilisée (10 %) sans doute par méconnaissance.
- Un besoin d'autonomie financière. Il apparaît que le recrutement est encore trop lié aux subventions, c'est un frein pour 54 % des associations. Mais pour 78 % d'entre elles, le principal frein reste le coût de l'emploi.
- Un besoin de salariés ponctuellement : 103 associations sur 149 (notamment dans le secteur sportif) disent n'avoir besoin de salariés que de manière ponctuelle. Le recours à l'emploi partagé semble évident pour répondre à cette demande réduire le coût de l'emploi par structure.
- Un besoin croissant en formation, principalement dans l'animation et l'entraînement. Il s'agit d'améliorer la qualité (technique, pédagogique et didactique des activités). À noter également que 37 % des associations financent le plus souvent la formation des salariés grâce à leurs fonds propres. Il y a une sous exploitation des mécanismes CIF, DIF, etc.
- Des besoins en service extérieur principalement dans le domaine sportif : 75% des dirigeants disent avoir besoin d'une aide extérieure (comptabilité, formalisation du projet associatif, fiche de paie...). Pourtant 70 % des associations sportives ne font pas appel à ces services. De plus les chèques emploi associatif sont sous-utilisés (7 %).

Les enquêtes de 2006 et 2012 confirment que le secteur des sports est en légère progression d'intégration des animateurs au sein des structures (associations, clubs de sport, communes... De plus, au niveau de la DJSCS et des collectivités, nous observons un manque de moyens financiers pour l'accompagnement des animateurs en termes de formation et d'emplois.

Il est important que les décideurs dans un souci d'efficacité puissent mesurer les enjeux liés au développement de l'animation socioculturelle et sportive afin d'y adapter l'intervention publique.

Même si certaines préconisations faites en 2006 sont encore d'actualité, notamment l'observatoire de l'emploi, l'application de la convention collective de l'animation, des efforts ont été faits pour structurer le secteur.

Par ailleurs, en dépit des constats émis par les militants et les professionnels, le manque de reconnaissance du métier ne met pas en évidence la nécessité de structurer et de professionnaliser les animateurs. En effet, la mise en place du CRAJEP (Comité Régional de l'Animation, de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) a permis de fédérer 10 associations en 2006, 22 en 2009, pour tomber aujourd'hui à seulement 12.

Pourtant, notamment sous l'impulsion des Contrats Enfance Jeunesse, des Collectivités ont repris à leur charge les activités périscolaires et extrascolaires. Elles montent leurs accueils de loisirs et positionnent leur personnel.

Selon le Président de Profession Sports Loisirs Guadeloupe, Bernard JUDITH, « Elles n'ont pas encore pris ce dossier dans toute sa globalité et nous n'en sommes encore qu'aux prémices d'une animation professionnelle qui ressemble plus pour l'instant à de la garderie ».

« Comment apporter un service de qualité avec des personnes en charge de la pause méridienne non formées ? », regrette Françoise GERMAIN (coordinatrice de formation). C'est peut-être parce que « L'enfant n'est pas un enjeu politique alors qu'il devrait l'être » remarque Fred CITADELLE (Consultant en Politique Jeunesse).

Depuis 2006, plusieurs formations ont été mises en place pour répondre au besoin de professionnalisation et de valorisation du métier (BAPAAAT, CQP, BPJEPS, DEJEPS, tous des diplômes professionnels). En parallèle, une formation continue des coordonnateurs de PEL (Projet Éducatif Local) a été initiée entre 2006 et 2010. Toutefois, le déficit d'animateurs professionnels demeure.

« L'animation est encore volontaire, pas professionnelle », constate Philippe RONDOT (CEPJ DJSCS). « Les personnes compétentes ne sont pas à leur poste » déplore, Patrick BOULEAU (Inspecteur DJSCS). Et pour cause, les animateurs professionnels ont de la difficulté à trouver et pérenniser leur emploi. De fait, ils délaissent ce secteur pour se diriger vers d'autres activités ou venir travailler dans l'Hexagone. Ajoutons que le plus souvent, les postes sont déjà occupés par des personnes qui n'ont pas forcément les diplômes correspondants.

Animation socioculturelle et sociale : perspectives d'avenir

L'utilité sociale de l'animation sur notre territoire n'est plus à démontrer. Cette utilité prend sa source tant en matière de création d'emplois, d'affermissement du lien social, d'éducation ou encore de découverte éducative. Néanmoins, nous percevons que ce champ d'activité ne parvient pas à prendre pleinement sa place.

Suites aux recommandations de 2006 et aux nombreux échanges qui ont suivi, il apparaît que l'une des voies à prioriser prend force au sein du pouvoir politique. En effet, il constitue un levier incontournable pour impulser une dynamique en vue d'inscrire l'animation dans sa véritable dimension. Cette démarche doit permettre notamment de valoriser le loisir comme un moment reconnu où les enjeux sont nécessaires dans la construction de l'individu tout au long de sa vie et non pas comme une perte de temps. Cela permettra d'infléchir la vision des Guadeloupéens

sur l'animation et ce changement impactera aussi la manière dont différents corps professionnels appréhendent le secteur.

De fait, nous aurons une plus grande reconnaissance du métier d'animateur et nous parviendrons à un rééquilibrage avec les autres métiers du milieu socio-éducatif (éducateur spécialisé, assistante sociale, conseiller, enseignant...).

Pour pérenniser l'emploi, trois pistes de réflexion peuvent être envisagées :

- Meilleure corrélation entre les diplômes et les compétences attendues.
- Poursuivre la formation des bénévoles en parallèle avec celle des techniciens afin de créer des synergies,
- Création de véritables emplois pour limiter l'effet de précarité et ralentir le roulement.

Puis, permettant de valoriser les travaux effectués en amont, des actions dans le champ du développement social local existent mais restent souvent minorées. La mise en valeur se porte davantage sur des événements sportifs ou festifs (type meeting ou carnaval). La réalité ne nous incline pas à l'optimisme car peu d'actions concrètes susceptibles d'apporter un véritable changement voient le jour ou atteignent une résonance significative.

En 2012, est créée la « Profession Sport & Loisirs Guadeloupe », une association de groupement d'employeurs. En accompagnant les dirigeants associatifs dans leur fonction d'employeur, elle entend participer à la construction d'emplois stables par la mutualisation. Cette nouvelle expérience s'appuie sur le dispositif des « emplois d'avenir », et du nouvel « aménagement du rythme scolaire » pour provoquer un changement. De plus, elle compte aider à la structuration du secteur par l'application de la convention collective.

Pour être dynamique et efficace, cette action collective doit s'appuyer sur un large panel d'animateurs, mais aussi sur des animateurs en capacité de conceptualiser et d'avoir une vision globale de la société. Or, comme nous l'avons indiqué plus haut, les cadres en animation sont rares

Références

- Harry P. Mephon : Thèse de doctorat en sociologie « les enjeux des activités physiques et sportives dans la construction d'une culture identitaire guadeloupéenne », Université de Nantes, 2003.
- Jacques Dumont : Thèse de doctorat « sport et assimilation, les enjeux du corps performant de la colonie au département (1914-1965) », Université Antilles-Guyane 1999.